

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY	Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 214 Prestations techniques et administration des traitements			
Code	PAIR2B14	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	66 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Gilly Laurie DEWULF (laurie.dewulf@helha.be) Ysabel BIERNAUX (ysabel.biernaux@helha.be) Charlotte CROMBEZ (charlotte.crombez@helha.be) Julie LEBAILLY (julie.lebailly@helha.be) Anne-Sophie CLINQUART (anne-sophie.clinquart@helha.be) Valérie OPILIARD (valerie.opiliard@helha.be) Nadia PETIT (nadia.petit@helha.be) Martine WATELET (martine.watelet@helha.be) Gulnur DOGRAMACI (gulnur.dogramaci@helha.be) Patricia GILLET (patricia.gillet@helha.be) Christel LECOMTE (christel.lecomte@helha.be) Patricia MATOT (patricia.matot@helha.be)</p> <p>HELHa Jolimont Maria ZACCARIA (maria.zaccaria@helha.be) Sophie MARISCAL (sophie.mariscal@helha.be) Anne SANTOPUOLI (anne.santopuoli@helha.be) Julie VAN ROYE (julie.van.roye@helha.be)</p> <p>HELHa Tournai - Salines Flavia SANTOS GARRIDO (flavia.santos@helha.be) Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Jean-François CORNIL (jean-francois.cornil@helha.be) Yannick GIARRIZZO (yannick.giarrizzo@helha.be) Charlotte DE KEUKELEIRE (charlotte.de.keukeleire@helha.be) Christine DE MULLIER (christine.de.mullier@helha.be) Marie-Madeleine DEWAELE (marie-madeleine.dewaele@helha.be) Mieke NEERINCK (mieke.neerinck@helha.be) Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be) Jérôme WAGON (jerome.wagon@helha.be) Sophie COURTENS (sophie.courtens@helha.be) Julie DE NEVE (julie.de.neve@helha.be) Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE est un pré requis aux UE 312 : Prestations techniques et administration des traitements et UE 313 : Mettre en oeuvre le projet de soins chez un ou plusieurs clients.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 6 **Mettre en oeuvre le projet de soins**

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

À partir de situations, justifier sur base des recommandations de bonnes pratiques les données à collecter, buts, indications, contre-indications, incidents, matériel, étapes du soin...

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PAIR1B13, PAIR1B14

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR2B14A Soins infirmiers généraux et exercices: prestations techniques théorie et pratique, y compris administration des traitements 66 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR2B14A Soins infirmiers généraux et exercices: prestations techniques théorie et pratique, y compris administration des traitements 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél : +32 (0) 64 23 37 59

Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Soins infirmiers généraux et exercices : prestations techniques théorie et pratique, y compris administration des traitements			
Code	5_PAIR2B14A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	66 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maria ZACCARIA (maria.zaccaria@helha.be) Sophie MARISCAL (sophie.mariscal@helha.be) Anne SANTOPUOLI (anne.santopuoli@helha.be) Julie VAN ROYE (julie.van.roye@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 214 : Prestations techniques et administration des traitements.
 Cette activité travaille les habiletés gestuelles en lien avec l'OCI du bloc 2.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 214 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

À partir de situations, justifier sur base des recommandations de bonnes pratiques les données à collecter, buts, indications, contre-indications, incidents, matériel, étapes du soin...

Acquis d'apprentissage de l'activité

Pour les prestations techniques définies ci-dessous

- Identifier la catégorie de chaque prestation technique en référence à la liste des prestations techniques définie par le cadre légal de la profession
- Énoncer les données à collecter pour chaque prestation
- Énumérer le but, les indications, contre-indications, incidents, accidents et les recommandations de bonne pratique pour chaque prestation
- Citer par ordre chronologique les différentes étapes de la prestation
- Préparer le matériel pour chaque prestation
- Réaliser la prestation technique
- Respecter les principes d'hygiène, d'asepsie, de sécurité, de confort et de pudeur

Objectifs :

A partir de différentes situations cliniques construites

- Justifier les modifications apportées aux modalités programmées d'un soin
- Justifier les adaptations apportées aux gestes par rapport à la fiche technique de référence
- Appliquer les surveillances
- Réaliser les transmissions en lien avec la prestation technique
- Utiliser des échelles d'observation et d'évaluation en lien avec la prestation
- Etablir des liens avec les acquis d'apprentissage d'autres compétences évaluées lors de l'AIP

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Prestations techniques

Soins aux personnes (Partie I)

- Ponction veineuse
- Voie centrale et voie périphérique- : distinction - préparation et administration par voie intra veineuse à partir d'une perfusion ou sur cathéter obturé - Pst voie centrale - Montage d'une ligne de perfusion, dialaflo - pompe volumétrique ... ,alimentation parentérale, préparation d'une perfusion, enchaînement, ajout ... calculs de doses - de débits...
- Hypodermoclyse - pose -retrait -remplacement d'un cathéter sous-cutané pour injection continue ou itérative
- Insulinothérapie + Glycémie
- Pose de gants stériles
- Sondage vésical - cathéter sus -pubien (+Prélèvements, retrait SV, ...)
- Pose d'une sonde gastrique (de décharge ou microsonde)
- Alimentation entérale par sonde et médication

Soins aux personnes porteuses (Partie II) de

- plaies chirurgicales
 - nettoyage/désinfection des plaies de première intention (chirurgicale suturée)
 - nettoyage, enlèvement des sutures (fils, agrafes)
 - nettoyage, placement ou enlèvement des bandelettes adhésives
 - nettoyage/ désinfection/ enlèvement et mobilisation des drains en circuit fermé passif ou actif (silastics, redons, ...)
 - Soins aux tuteurs externes ou tractions
- de plaies ouvertes
 - nettoyage et/ou désinfection de la plaie avec application d'un produit sous forme de tulles et pommades/pansement secondaire et fixation adaptées
 - nettoyage et/ou désinfection de la plaie avec application de pansements interactifs/pansement secondaire et fixation adaptées

Démarches d'apprentissage

Démonstrations, exercices, analyse réflexive sur base de cas cliniques et/ou photos...

Dispositifs d'aide à la réussite

AIP

ECOS formatives (feed-back)

Sources et références

Voir bibliographie dans les notes de cours et documents de référence sur connectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

cf. ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation Mixte (100pts) au Q2 de l'ensemble des parties :

- Examen écrit Partie I (50 pts) +II (30 pts)
- ECOS certificative (partie III) (20 pts)

L'ensemble de la cote ainsi constituée sur 100 points, elle est ramenée ensuite sur 20 points.

Si l'UE n'est pas validée après délibération, cela implique de représenter les 3 parties.

Toute partie non présentée sera sanctionnée par une note PP (pas présentée)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

/

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).